DÉPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

CANTON DE LONS-LE-SAUNIER - SUD

MAIRIE DE MACORNAY

MACORNAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Ghislain BATAILLARD Delphine PRUDENT, Laurence CAMBRAY, Ludovic BOUILLOD, Rémi COUTELIER, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Baptiste MARCHAND, Sébastien REYBARD, Bertrand WEIGELE.
Excusés : BENOIT CRETET (pouvoir à Michel FISCHER), Corinne GUIRAUD (pouvoir à Christelle DRAPIER), Caroline LAVERSENNE
Secrétaire de séance : Christelle DRAPIER

DÉLIBÉRATIONS (à l'unanimité)

- Convention avec le conseil départemental
Pour le remplacement d'un dispositif de retenue en agglomération
- Demande de subvention

Le compte rendu du conseil municipal du 19 juin 2026 est approuvé à l'unanimité

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Des travaux de rénovation concernant le remplacement de rondins en bois du pont passant au-dessus du Savignard Rue Blanche Fieux, étaient programmés. Ces derniers ont été effectués pour la dernière fois par le Département. Il appartient désormais à la Commune de Macornay, la charge de l'entretien et du remplacement de cette barrière.
Le conseil municipal, après délibération approuve la convention signée avec le Conseil Départemental pour le remplacement d'un dispositif de retenue en agglomération.

DEMANDE DE SUBVENTION

Après délibération il est accordé une subvention de 100 € au Trail du Petit Vernantoisien qui a eu lieu le 05/09/2026 sur la Commune de Vernantois.

PLUI-HM

Le MAIRE informe le conseil municipal au sujet de l'avancée de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal -habitat et mobilité d'ECLA.
Le volume d'hectares constructibles a été déterminé, la commune de Macornay garde ses terrains constructibles actuellement, le nouveau lotissement ayant été fait avant le PLUI-HM.
Les zones humides ont été mises en évidence.
Un comité de pilotage a eu lieu le 22/9/2026 pour la rédaction un premier travail sur le règlement du PLUI-HM.

Toute correspondance doit être adressée à :
Monsieur le Maire - 1, place Jean-Moulin - 39570 MACORNAY - Tél. 03 84 47 00 79 - Fax 03 84 43 98 72 - E-mail : mairie@macornay.fr

POINT RENTRÉE SCOLAIRE

Le groupe scolaire est composé de 6 classes - 130 élèves dont 41 élèves de maternelle et 89 primaires, à savoir que 24 élèves de CM2 partiront l'année prochaine. Le centre de loisirs a un effectif d'environ 100 enfants par jour, qui sont encadrés par 12 agents dont 6 permanents et 6 non permanents. Actuellement, une personne de plus est nécessaire sur les horaires du midi et un recrutement va être engagé.
Une étude est menée dans le cadre du plan canicule pour équiper l'école (ventilateurs, toiles d'ombrage, volets roulants...) et pouvoir déposer une demande de subvention.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le rapport d'ECLA présente les caractéristiques techniques et financières de la gestion de l'eau potable pour les 16 communes de la communauté.
Le Conseil Municipal prend connaissance de ce rapport, ainsi que celui sur l'assainissement. Ils sont consultables sur le site internet d'ECLA.

POINT TRAVAUX

Différents travaux ont été effectués :
- Le curage des fossés rue de L'Egalité
- Un nouveau point d'eau au cimetière
- Résolution des problèmes d'odeurs à la bibliothèque

D'autres travaux seront réalisés prochainement :
- Le marquage au sol, sur l'ensemble de la commune
- Les enrobés Chemin de Mancy

Une réflexion est en cours pour le projet de la sécurisation de l'entrée de Macornay depuis Moiron.

AFFAIRES EN COURS

Fibre : l'ensemble du village est éligible à la fibre. Actuellement 391 habitations ne sont pas raccordées. La société PRISME, en charge de la gestion du réseau fibre sur le département organise une permanence en mairie le 26 novembre de 14h30 à 19h, en présence de plusieurs opérateurs commerciaux, pour répondre aux questions des administrés. Pour rappel, le réseau cuivre sera obsolète en 2028.

Recensement : 2 ou 3 personnes seront nommées agent recenseur en janvier 2027. Toute personne intéressée est priée de se faire connaître en Mairie.

Repas des aînés : il aura lieu le 29 Novembre. Les personnes de 70 ans ou plus recevront une invitation. Les nouveaux habitants de plus de 70 ans, qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales sont invités à se faire connaître en mairie.

Urbanisme : Le Maire informe les membres du conseil municipal des dossiers en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h. Prochaine réunion le 23 octobre à 20h30.

Le Maire,
Michel FISCHER
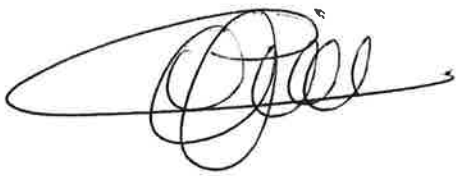
La secrétaire de séance,
Christelle DRAPIER